

**De:** Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>  
**Envoyé:** vendredi 5 juin 2026 16:08  
**À:** Annabelle ESTEBAN  
**Objet:** Lettre d'information n°17 Le Pin : Votre Newsletter du mois de juin !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



## LETTRE D'INFORMATION N°17 - LE PIN Juin 2026

### Fête du village



Notre traditionnelle fête du village se déroulera le **samedi 13 juin 2026 à partir de 18h au stade Roger Briçon**, dans une ambiance conviviale et familiale placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

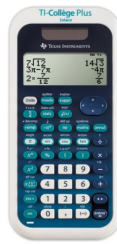
Moment incontournable de la vie communale, cette soirée sera l'occasion pour les habitants, les familles et les amis de se retrouver et de partager ensemble un temps festif et fédérateur.

Au programme : un grand pique-nique animé par plusieurs food trucks, de la musique et des animations pour les enfants afin que petits et grands profitent pleinement de cette belle soirée. Un feu d'artifice viendra clôturer les festivités aux alentours de 23h et illuminera le ciel du village.

Pour votre confort, pensez à apporter vos tables et chaises de pique-nique. Les plus téméraires pourront également prévoir couvertures, plaids et nappes pour profiter pleinement de l'ambiance estivale.

**Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux pour partager ce beau moment de convivialité et faire vivre ensemble l'esprit de notre village.**

## Remise des calculettes et CM2 Party



La traditionnelle « CM2 Party » ainsi que la remise des calculettes offertes par la municipalité se tiendront **le vendredi 26 juin prochain à partir de 18h30 à la Salle des Fêtes.**

Chaque année, la mairie accompagne les futurs collégiens en leur offrant la calculatrice demandée par le collège, un équipement indispensable pour leur entrée en sixième. À travers cette attention concrète et utile, la commune souhaite soutenir les familles et permettre à chaque élève d'aborder cette nouvelle étape dans les meilleures conditions.

Organisée et encadrée par les élus et les agents municipaux, cette soirée conviviale marquera également la fin de l'année scolaire et permettra aux élèves de CM2 de partager un dernier moment ensemble avant leur arrivée au collège.

Les parents des enfants concernés ont reçu une invitation par mail contenant l'ensemble des informations relatives à cette soirée.

Nous souhaitons à tous nos futurs collégiens une belle réussite dans cette nouvelle aventure et avons hâte de partager avec eux ce moment chaleureux et festif.



## Pass Ciné Sénior



Le CCAS de la commune met en place **un nouveau partenariat avec le cinéma Le Cinq** de Lagny-sur-Marne afin de proposer aux habitants de plus de 65 ans une séance de cinéma chaque mois.

Les seniors pourront ainsi profiter d'un moment de détente en découvrant l'un des trois films sélectionnés par le cinéma pour le mois en cours.

Le tarif de la séance est fixé à 6 €, dont 2,50 € pris en charge par le CCAS, permettant ainsi aux bénéficiaires de profiter de cette sortie culturelle à un tarif préférentiel.

Cliquez sur le visuel ci-contre pour découvrir la programmation du mois de juin.

Cette nouvelle initiative illustre la volonté de la commune de proposer des temps de rencontre et d'accès à la culture pour les seniors, tout en favorisant le lien social et les moments de partage.

## Opérations de surveillance des lignes électriques haute-tension (RTE)

Dans le cadre de la maintenance du réseau électrique, des opérations de surveillance des lignes à haute tension seront réalisées **du lundi 15 au vendredi 19 juin sur le territoire communal**.

Ces contrôles seront effectués par un hélicoptère pouvant survoler la commune à basse altitude afin de procéder aux vérifications nécessaires.



Nous vous informons qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce survol, celui-ci étant strictement lié à ces opérations techniques de maintenance.

## La commune soutient les jeunes avec une aide à la carte IMAGINE R



Pour l'année scolaire 2026/2027, la commune de Le Pin renouvelle son engagement en faveur de la mobilité des jeunes en participant au financement de la carte **IMAGINE R**, dispositif régional de transport scolaire et étudiant.

Après prise en compte des aides déjà versées par le Département de Seine-et-Marne (275 € pour les collégiens) et par la Région Île-de-France (100 € pour les

lycéens via l'application LABAZ), la commune complète ce soutien afin de réduire le reste à charge des familles :

- **30 € pour les collégiens ;**
- **50 € pour les lycéens ;**
- **150 € pour les étudiants post-bac.**

Grâce à cette participation communale, le coût final de la carte est ainsi allégé pour les familles :

- 96,30 € pour les collégiens ;
- 251,30 € pour les lycéens et étudiants post-bac.

Cette aide est attribuée aux jeunes domiciliés sur la commune et scolarisés dans un établissement d'enseignement, y compris dans le supérieur, sans condition de distance entre le domicile et l'établissement.

Concernant les démarches, les détenteurs actuels recevront directement à leur domicile leur demande de renouvellement. Pour les futurs élèves de 6e, les formulaires seront transmis par la directrice, qui les remettra ensuite aux familles.

Pour les nouvelles demandes, des formulaires seront disponibles en mairie à partir de la mi-juin. Il est recommandé de se référer aux informations officielles et aux éventuelles mises à jour en ligne afin de connaître les modalités précises et les pièces à fournir.

**À travers ce dispositif, la commune réaffirme sa volonté de soutenir concrètement les familles et de favoriser l'accès des jeunes à la mobilité, indispensable à leur parcours scolaire et étudiant.**

## Canicule : Protégeons les plus fragiles

En période de forte chaleur, les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques sont plus exposées aux risques liés à la canicule.

Afin d'assurer un suivi adapté et une intervention rapide en cas de besoin, la mairie tient à jour un registre nominatif des personnes vulnérables.



Vous êtes concerné(e) ? Vous connaissez une personne en situation de fragilité ?

**Nous vous invitons à vous faire connaître dès à présent auprès de la mairie.**

Modalités d'inscription :

Sur place à l'accueil de la mairie

Par téléphone : 01 60 26 22 09

Par email : [secretariat@mairielepin.fr](mailto:secretariat@mairielepin.fr)

L'inscription est volontaire, confidentielle et permet de garantir une aide ciblée en cas d'alerte canicule.

En cas de forte chaleur, adoptons les bons réflexes et restons solidaires

## Infos travaux - Fermeture de la RD 105



Suite à un effondrement grave de la chaussée sur la RD 105, au niveau de la commune de Le Pin, la route est fermée à la circulation afin de garantir la sécurité des usagers.

Cette fermeture a été décidée par le Département de Seine-et-Marne, en

concertation avec les communes concernées : Claye-Souilly, Le Pin, Villevaudé et Villeparisis.

### Pourquoi cette fermeture ?

La RD 105 traverse une zone de sous-sol gypseux, sensible aux infiltrations d'eau. Un nouvel affaissement est survenu le 4 novembre dernier, malgré des réparations précédentes. Des canalisations d'eau potable (SMAEP - Véolia) ont présenté des fuites et ont dû être consolidées. Des études géotechniques approfondies (sondages jusqu'à 50m) sont toujours en cours.

### Secteur concerné

Route fermée entre le giratoire de la RD 34 et l'entrée du quartier de Blois Fleuri

Déviations mises en place dans les deux sens par les RD 34, RD 34e; RN 3 , RD 603, RD 84c

Bus lignes 3S et 2119 : itinéraires modifiés, certains arrêts non desservis et temps de trajet allongés.

### Durée

La RD 105 restera fermée jusqu'à la fin des analyses et des travaux, le temps de définir une solution durable et sécurisée.

**Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de la situation.**

## Entrée gratuite sur l'île de loisirs de Jablines / Annet

Depuis mai 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France offre l'entrée à la base de loisirs Jablines/ Annet à tous les habitants du territoire (pendant la période payante, c'est à dire de mai à septembre). Pour obtenir ce pass, vous devez fournir les éléments suivants :

- Nom et prénom
- Date de naissance

Fournir une photo d'identité, formats jpeg, jpg, png (1 Mo maximum)

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, formats pdf, jpeg, jpg, png (10 Mo maximum)
- Toute personne âgée de 22 ans et plus doit fournir un justificatif de domicile à son nom
- Pour un enfant, une copie du livret de famille est demandée



Assurez-vous du respect des formats et poids des pièces demandées.

Envoyez votre demande (en un seul et même envoi pour chaque personne composant votre foyer) par email à : [carteprivilege@jablines-annet.fr](mailto:carteprivilege@jablines-annet.fr)

Les enfants de moins de 3 ans bénéficient de la gratuité, mais une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée.

Si votre demande est validée, vous recevrez par e-mail vos pass d'accès sous format "QRCode" dans un délai de 7 jours ouvrés.

Plus d'informations au 01 60 54 68 40. Bel été à tous !

## Destruction de nid de frelons asiatiques avec la CCPMF

LE FRELON ASIATIQUE EST UNE MENACE POUR LES ABEILLES.  
DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE SON DÉVELOPPEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE,  
LA CCPMF A SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « DEFAS ».

**VOUS DÉCOUVREZ  
UN NID DE FRELONS  
ASIATIQUES**



**VOUS HABITEZ LE TERRITOIRE  
FAITES UNE DÉCLARATION  
SUR WWW. CC-PMF.FR  
POUR UNE INTERVENTION**  
PRISE EN CHARGE PAR LA CCPMF

Plus d'infos : 01 60 54 68 40 / [www.cc-pmf.fr](http://www.cc-pmf.fr)

Plaines & Monts de France

Particuliers, collectivités ou entreprises, si un nid de frelon asiatique est constaté, il suffit de remplir le [formulaire en ligne de demande d'intervention](#) (avec une photographie du nid).

Les interventions de l'association DEFAS sur le territoire, prises en charge par la CCPMF, se feront uniquement après avoir répondu au questionnaire et après avoir envoyé la photographie du nid découvert.

La prudence est de mise !

## Les rendez-vous de la vie locale

La commune souhaite mettre à l'honneur chaque mois le dynamisme de ses associations et des acteurs de la vie locale en relayant leurs principaux outils de communication et en mettant en lumière leurs événements auprès des Pinois.

Au programme de ce mois de juin :

- **Du vendredi 5 au dimanche 7 juin** : Course Mugen organisée par le club de modélisme Le 7<sup>e</sup> Challenge Mugen, réunira les passionnés de voitures radiocommandées. Ouvert au public, cet événement convivial mettra à l'honneur les catégories Buggy et Truggy 1/8 thermique et brushless
- **Dimanche 7 juin** : Rallye touristique proposé par l'association Loisirs et Culture Cette journée conviviale invite les participants à découvrir les villes et villages d'Île-de-France à travers un parcours mêlant énigmes, observations et jeux. En famille ou entre amis, venez partager un moment ludique et culturel.
- **Dimanche 7 juin** : Rassemblement de voitures américaines au Petit Far West Journée dédiée aux passionnés de voitures américaines. Venez admirer des véhicules de collection et d'exception dans une ambiance western conviviale, avec food trucks, animations et promenades en poney pour toute la famille.
- **Samedi 20 juin** : Gala de danse de l'ADSS Au programme, salsa, bachata, kizomba, west coast swing, rock et bien d'autres rythmes pour une soirée inoubliable.

Ces rendez-vous témoignent du dynamisme de notre commune et contribuent, tout au long de l'année, à créer des moments de rencontre, de partage et de convivialité entre les habitants.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leur énergie au service de la vie associative.

Ouvert au Public  Pilotes Européens

# 7<sup>ème</sup> M CHALLENGE

**MUGENSEKI** **mugenseki** **GVP** Racing

RADIO CONTROL WORLD CHAMPION

Une seule condition: Venez avec votre Mugen!

## SAVE THE DAY!

Essais libres Vendredi de 14 H à 18 H

INSRIPTION : [WWW/GVP-RACING.FR/](http://WWW/GVP-RACING.FR/)  
100 % dédié aux partages

### 5 · 6 · 7 JUIN 2026

8 route de Claye, 77181 Le Pin

#### CLUB DE MODÉLISME LE PIN

Catégories : Buggy/Truggy 1/8<sup>ème</sup> RDV 8H  Au profit d'une association caritative

on vous attend avec plaisir  
**Super Ambiance** 

RENSEIGNEMENTS : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CMLP](https://www.facebook.com/CMLP)

Dimanche 7 Juin 2026



35<sup>ème</sup> RALLYE  
touristique



Venez découvrir, en famille ou entre amis,  
des villes et des villages d'Ile-de-France tout en vous amusant !

Ne manquez pas de bon sens  
et ouvrez l'œil ...  
Départ : 9h - Retour : 18h  
Bonne route !

Enigmes étapes - Questionnaire sur  
le patrimoine - Observations et jeux.  
Pique-nique à prévoir.

Résultats pendant  
un apéritif - dîatoire avec  
remise de récompenses.

Inscriptions par mail ou par téléphone à  
« Loisirs et Culture » Le Pin (77181)  
**avant le 31 mai 2026**

Tarif: 12 euros par personne (gratuit pour les enfants de moins de 10ans)

Email : [loisirculture@orange.fr](mailto:loisirculture@orange.fr)

Téléphone : 07 64 76 79 03

N'attendez pas pour vous inscrire car le nombre de voitures est limité à 15 !



LE CLUB DE DANSE DE COUNTRY LE PIN  
PRÉSENTE

**SAMEDI 20 JUIN 2026**

OUVERTURE DES PORTES 20H30 AUBERGE ESPAGNOLE

**SOIRÉE DE GALA**

*Soirée de Gala*

SALSA | BACHATA | KIZOMBA | WEST COAST SWING | ROCK ...

**INFORMATIONS & RÉSERVATIONS**  
RESA.SOIREE.COUNTRYLEPIN@GMAIL.COM | DANSECOUNTRY-LEPIN.COM  
06.72.50.15.51 | 06.26.70.61.55

**SALLE NICOLE PARIS**  
RUE DU CHÂTEAU 77181 LE PIN

PHOTO: J. VIGNON

# Calendrier de collecte 2026

**LE PIN**

## CALENDRIER 2026 COLLECTE DES DÉCHETS

**SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE**  
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRIÉS)

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé 85 bornes à biodéchets sur le territoire, ce qui a permis une diminution du tonnage des ordures ménagères. Restons mobilisés car :

le traitement des ordures ménagères coûte 3 fois + cher que celui des biodéchets !

**410** tonnes de biodéchets collectées en 2025 (400 tonnes en 2024)

**DÉCHETS ACCEPTÉS :**  
Restes alimentaires, pain, coquille d'œuf, restes de viandes et de poissons, crustacés, noyaux, noix, café, thé, mouche-tout, serviettes et mouchoirs en papier (sans colorant, non parfumés et non plastifiés).

**Plaines & Monts de France**  
Une question ?  
Besoin de plus d'informations ?  
Depuis votre portail usager disponible sur [www.ccpmf.fr](http://www.ccpmf.fr)

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
13	10	10	7	5	2	14	11	8	6	3	1
27	24	24	21	19	16	28	25	22	20	17	15
					30						29

#### COLLECTE SÉLECTIVE



Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines

**LE JEUDI MATIN**

#### BORNES À BIODÉCHETS



Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

**APPORT VOLONTAIRE**

#### BORNES À VÊTEMENTS



Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

**APPORT VOLONTAIRE**

#### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Le bac des déchets verts est collecté

**LE MERCREDI APRÈS-MIDI**

- Toutes les semaines (hors juillet et août)  
**Du 11/03 au 09/12**
- Toutes les deux semaines en juillet et août  
**01/07 - 15/07 - 29/07**  
**12/08 - 26/08**

#### BORNES À VERRE



Tous les emballages en verre\* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.  
\*sauf le verre à carafe, les ampoules...

**APPORT VOLONTAIRE**

#### ENCOMBRANTS



Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Catalano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2025

## Rappel sur le tri des ordures

## DANS LE BAC GRIS

**Sacs fermés**

**Couvercle fermé**

**Ordures ménagères**  
Couches bébé, lingettes et produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, litière pour chat, déjections animales

**Objets**

**EXEMPLES D'ERREURS**  
Tous les emballages ménagers, bouteilles et bocaux en verre, vêtements et linge, végétaux.

**Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés**

## DANS LE BAC MARRON

**Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)**

**Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots**

**Pensez aux broyeur de végétaux**

**Accédez aux déchetteries du territoire**

- Meaux, Z.A. de la Bauve
- Chelles, rue Jacques Schlosser
- Monthyon, rue du chemin vert
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

## DANS LE BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

**Papiers**  
Papier, livres, journaux et papiers cadeaux

**Emballages en carton**  
Cartons vidés et aplatis, (gros cartons à déposer proprement à côté du bac)

**Emballages en plastique**  
Barquettes de viande, gobelets...

**Emballages en métal**  
Conserves, canettes, couvercles de bocaux...

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Mouchoirs et papiers absorbants
- Tous les objets : jouets en plastique, brosses à dents, ustensiles de cuisine, appareils électriques

**Les emballages et papiers doivent être jetés directement en urac, sans sac plastique, séparés les uns des autres et vides.**

**Pensez à mettre les couvercles dans le BAC JAUNE**

## DANS LES BORNES À VERRE

**Tous les emballages en verre**  
Pots, bocaux et flacons de parfum sans couvercle ni bouchon et bien vidés

**Bouteilles en verre**  
Bouteilles de vin, jus, sirop, sans bouchon et à déposer vides

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Aquarium
- Miroir
- Vaisselle, verres cassés
- Vitre cassée
- Ampoule

## DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

**Coquilles**  
Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées), coquillages

**Restes de viandes et de poissons**  
Os, carcasses de poulet, arêtes

**Restes alimentaires**  
Pain, céréales, produits laitiers (fromage...), pâtes, riz, pelures de légumes, fruits, agrumes...

**Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier**  
usagés (non parfumés, non plastifiés, sans colorant)

**Café et thé**  
Filtre et marc de café, dosette en papier, sachet de thé

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Cendres, mégots
- Couches et lingettes
- Litières et déjections animales
- Bois, branchages...

**SAC PLASTIQUE INTERDIT**

**+ Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin**

Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant

## DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

**Chaussures**  
Bottes, baskets... lacées ensemble

**Linge de maison**  
Serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...

**Vêtements**  
Pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...

**Maroquinerie**  
Sacs, porte-monnaies, ceintures...

**Propres et dans un sac fermé**

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Chaussures de ski
- Rollers
- Casque de moto/vélo

## Passer le code de le route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële et maintenant à Le Pin en mairie.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com)

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40

AVEC LA CCPMF

Je passe L'EXAMEN DU CODE près de chez moi

INSCRIVEZ-VOUS SUR [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com)

L'ÉQUIPE « FRANCE SERVICES » vous accueille et dans les communes :

Annet-sur-Marne, Charmentray, Cully, Fresnes-sur-Marne, Le Pin, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-Bellevue, Marchemont, Henry, Montgé-en-Goële, Oisery, Prény-sur-Marne, Saint-Rémy-Saint-Pothus, Villery, Villevaudois et Vinantes.

PLUS D'INFOS : 01 60 54 68 40 - [www.cc-pmf.fr](http://www.cc-pmf.fr)

## LE PIN - Le mag n°11 Juin 2026

LE PIN - Le mag  
Juin 2026  
N°11

CONSEIL MUNICIPAL

**Dossier :**  
La vie municipale en toute transparence

Opération tranquillité vacances p.6  
Résultats des élections municipales p.8  
Budget communal p.12  
Rénovation de l'éclairage public p.15  
Inscriptions à l'accueil de loisirs p.16  
Évènements à venir p.17

<https://mairiedelepin.fr/>  
mairiedelepin  
mairiedelepin77

Panneau Pocket

Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le magazine de chez vous



Se désabonner - [Modifier votre souscription](#)

